

Ville de Tours

département d'Indre-et-Loire

LES RISQUES POTENTIELS DE TOURS



événement
météorologique
exceptionnel



inondation



rupture
de digue



cavité
souterraine



glissement
de terrain



séisme



accident
industriel



unité
nucléaire



transport
de matière
dangereuse

LE SIGNAL D'ALERTE EN CAS D'ÉVÉNEMENTS MAJEURS

signal national d'alerte

son modulé 1min41 répété 3 fois



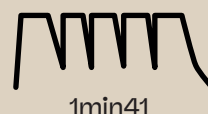
1min41

silence
5 sec.



1min41

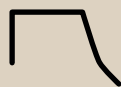
silence
5 sec.



1min41

signal de fin d'alerte

son continu



30 sec.

essai mensuel

tous les premiers mercredis
du mois à 12h.
son modulé de 1min41



1min41

EN CAS DE DANGER OU D'ALERTE

1. **abritez-vous dans un bâtiment en dur ou évacuez** selon la nature de l'événement,
2. **écoutez la radio** : France bleu Touraine (98,7 Mhz), ou suivez les réseaux sociaux (Ville de Tours, Préfecture),
3. **respectez les consignes** : n'allez pas chercher vos enfants à l'école (l'école s'occupe d'eux), limitez vos déplacements, évitez de téléphoner (ne pas encombrer les lignes pour les secours). Ne prenez pas l'ascenseur (pour éviter d'être bloqué à l'intérieur en cas de coupure électrique).

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ :

1. le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), en mairie ou sur le site de la Ville : tours.fr
2. le site de la Préfecture : indre-et-loire.gouv.fr
3. georisques.gouv.fr

ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES SMS DE LA VILLE :



sur le site de la Ville : tours.fr/sabonner-aux-alertes-sms
ou en scannant le QR code ci-contre.